

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2025, dans l'académie de LYON.

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2025, dans l'académie de LYON :

Monsieur TINE David, ingénieur de recherche hors classe, président, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame GUILLAUME Marie, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur BAS Florent, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur SANCHEZ Norbert, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame DURAND-PETIT Anne, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Fait à *Lyon*, le *26/03/25*

Pour le Président de l'Université
Jean Moulin Lyon 3
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines
Tifenn LEBEAU